

BASSIN DE STOCKAGE ALFRED GIRET

FLOIRAC - COMMUNAUTÉ URBAINE DE BORDEAUX - FRANCE



Construction d'un bassin de stockage d'eaux pluviales d'une capacité de 11 700 m³

La commune de Floirac a connu dans les années 80 et 90 plusieurs inondations importantes causées par des pluies exceptionnelles. Afin de protéger le centre ville, la Communauté Urbaine de Bordeaux a décidé la construction d'un bassin d'orage.

D'un diamètre de 31,00 m, le bassin est excavé sur 20,00 m de profondeur, et sa paroi moulée est fichée à 27,00 m du terrain naturel, dans une couche d'argiles étanches.

L'ouvrage est alimenté par deux collecteurs de 1,40 m de diamètre, chacun interceptant un sous-réseau distinct.

Au début d'un épisode pluvieux, à partir d'un niveau de surverse dans les canalisations, les effluents sont dirigés vers le fond du bassin via un ouvrage déversoir.

Ils sont ensuite stockés dans le bassin jusqu'à ce que la baisse des niveaux d'eau dans les réseaux permette d'enclencher la vidange.

Démarrés en août 2001 par la paroi moulée, les travaux se sont terminés en mars 2003.

Un atelier KS2 a été utilisé pour la réalisation de la paroi. Muni d'un système d'enregistrement



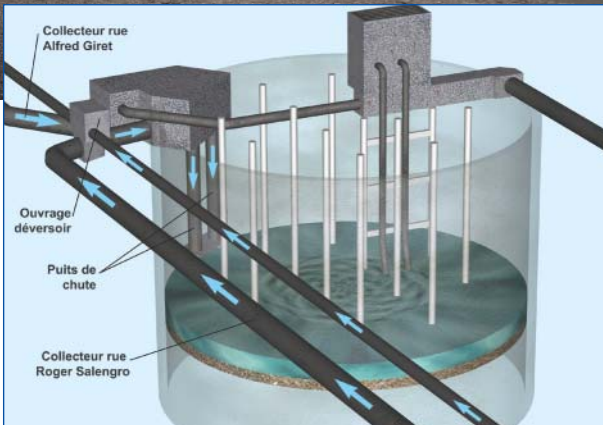
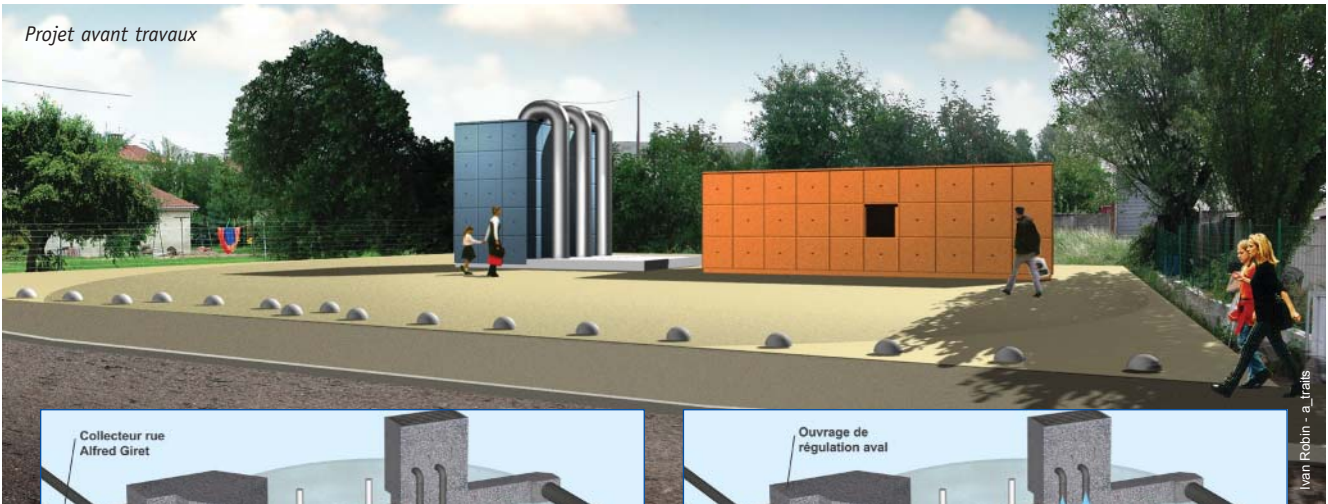
Fin de la construction des poteaux, préparation de la dalle de couverture

MAÎTRE D'OUVRAGE :	COMMUNAUTÉ URBAINE DE BORDEAUX
MAÎTRE D'ŒUVRE :	LYONNAISE DES EAUX
ENTREPRISE GÉNÉRALE :	SOLÉTANCHE BACHY
MONTANT TOTAL DES TRAVAUX :	3 M. EUROS TTC
PÉRIODE DES TRAVAUX :	AOÛT 2001 - MARS 2003

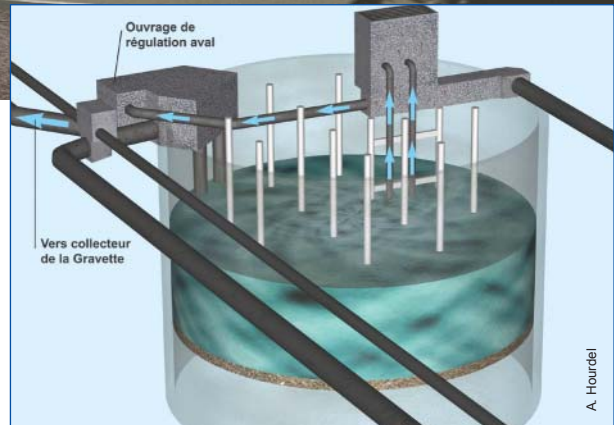
QUANTITÉS PRINCIPALES :

- Bassin en paroi moulées circulaire de 0,80 m d'épaisseur et de 27,00 m de profondeur, radier drainant
- 15 000 m³ de terrassement
- Génie civil du bassin, locaux techniques, ouvrages d'interception et d'amenée, ouvrage de relevage
- Aménagement de surface

Projet avant travaux



Remplissage du bassin



Vidange du bassin

et de correction en temps réel des déviations de l'outil de perforation, cet atelier a permis de respecter les tolérances de déviation (0,4%) imposées par la profondeur du terrassement et l'épaisseur de la paroi moulée, réduite à 0,80 m.

Après le terrassement, un radier drainant muni de clapets de décharge a été réalisé. Ce dispositif a été choisi parce que les venues d'eau dans

l'ouvrage terminé sont estimées très faibles.

Avec 18,00 m de hauteur entre la dalle de couverture et le radier, la réalisation des poteaux a nécessité la mise en œuvre de coffrages sur mesure, permettant de couler les 14 poteaux de 0,80 m de diamètre en seulement 2 levées chacun.

Les travaux de canalisation sont importants, avec des ouvrages d'ame-

née de 1,40 m de diamètre réalisés à plus de 5,00 m de profondeur sur une grande longueur, et avec deux ouvrages déversoirs à plus de 7,00 m de profondeur.

Réalisés dans un site étroit enclavé dans une zone pavillonnaire ancienne et fragile, les travaux ont nécessité une grande précision dans le contrôle et la planification, gérée en totalité par Solétanche Bachy.



Vue de l'ouvrage après travaux